

Au Pays de Mauron



LES RUINES
Gallo-Romaines

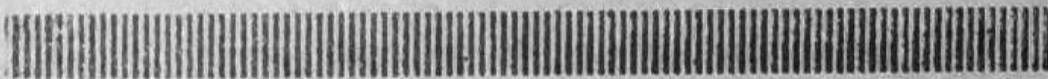
par Emile GILLES

LORIENT

IMP. AL. CATRINE, 19, PLACE BISSON

—
1927





Au Pays de Maçon



LES RUINES

Gallo - Romaines

par Emile GILLES

LORIENT

IMP. AL. CATRINE, 18, PLACE BISSON

1937



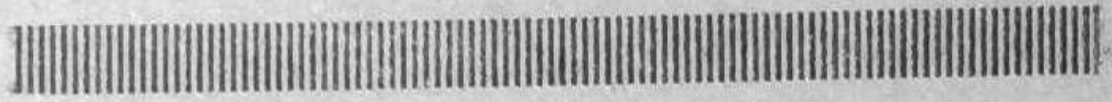
Les Ruines

Gallo-Romaines



M. l'abbé LE CLAIRE

dirigeant les fouilles dans les substructions gallo-romaines de Mauron.
(Photo du 16 octobre 1926).



Les Ruines Gallo-Romaines

I. — UN MODESTE

Connaissez-vous M. l'abbé J. Le Claire ?

C'est un homme vénérable, toujours planté — malgré son âge — droit et ferme comme un robuste chêne de l'antique Brocéliande, dont il a réussi à surprendre nombre de secrets, voire peut-être ceux de notre Jouvence armoricaine, Baranton, dont il est proche voisin.

Il a encore le pied solide, et il fait toutes les excursions que nécessitent ses recherches, sa grosse canne à la main.

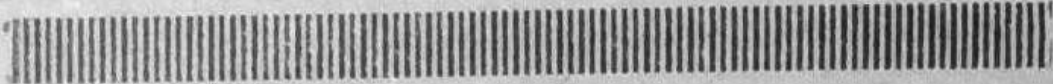
Comme nous cheminions de compagnie le 16 octobre dernier et que plusieurs autos venaient de nous dépasser, cette réflexion lui échappa :

— Il n'y a plus que nous à pied !
Ce n'était ni une acrimonie, ni une réprobation qu'il formulait ainsi, mais une simple constatation qu'il faisait, d'un ton plutôt guilleret, et dont nous pénétrâmes si bien le sens que nous répondîmes, en nous rappelant le titre d'un ouvrage de Jean des Cognets :

— Eh ! oui, nous sommes d'un Vieux Monde !

Mais, par suite de ses longues veillées de travail, M. Le Claire a la vue très affaiblie. Le surmenage auquel il s'est livré pour déchiffrer les manuscrits anciens et les vieux parchemins sur lesquels il a passé une bonne partie de sa vie, a, de plus, provoqué une déformation dans la structure d'un de ses yeux.

Il a publié le fruit de ses recherches dans deux volumes importants, qui constituent une source précieuse pour tous ceux qui ont à se documenter sur l'histoire de deux vieilles et importantes paroisses du Morbihan, confinant à l'Ille-et-Vilaine : Carentoir et Guer. Si l'œuvre est parfois quelque peu touffue, c'est dû simplement à l'abondance des documents qu'il a su recueillir, en ne négligeant aucune des sources où il pouvait avoir chance de puiser des matériaux susceptibles de mettre



davantage en lumière les êtres et les choses du passé qu'il voulait faire revivre.

Il nous a de même donné, dernièrement, une très sérieuse étude sur la paroisse de Saint-Léry. Entre temps, il a fait paraître différentes plaquettes sur des sujets intéressants les alentours de Mauron : « Eon de l'Etoile », « St-Judicaël au pays de Gaël », « Emplacement du premier monastère de Saint-Méen », etc., etc.

M. Le Claire est un modeste.

Mais c'est un esprit sagace et averti.

Comment fut-il amené à pratiquer des fouilles et à découvrir les ruines gallo-romaines dont nous allons avoir à parler ?

C'est ce que nous voulons tenter d'expliquer tout d'abord.

II. — LEGENDES et TRADITIONS

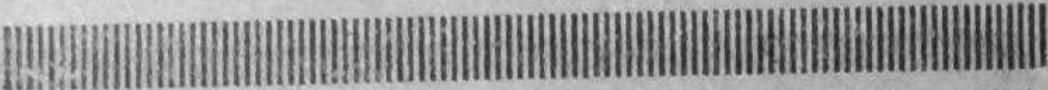
A trois kilomètres au sud de Mauron, sur la route de Ploërmel et peu après avoir dépassé les ardoisières abandonnées qui se présentent sur la droite, on atteint le hameau du Drêmeuc.

De ce point s'étend, en particulier sur la gauche, un quartier riche en légendes et en traditions. Il embrasse les terres limitées par les Rues-Bocher, les Nouettes, Bourien, Le

Lescu, la Ville-ès-Melais et la Ville-Jehan.

Le château-fort du Bois-Jagu, dont subsistent dans le voisinage les ruines, dominait jadis ce coin du pays. La seigneurie de Bourien en relevait. Il devait en être de même de Lescu, qui constituait tout probablement une maison noble également, puisque les registres paroissiaux de Mauron mentionnent, en 1646 « Dame Louise de Lescu ».

La vieille route de Plœrmel à Dinan desservait ces parages, d'où elle gagnait directement Saint-Léry. Mais elle fut détournée sur cette partie de son tracé primitif au siècle dernier. Empruntait-elle les assises d'une voie romaine ? Cela ne nous surprendrait aucunement : la direction de Dinan était celle de Corseul, l'antique cité gallo-romaine des Curiosolites, qui s'élevait à dix kilomètres seulement de cette ville. De plus, les substructions que l'on vient de mettre au jour aux environs de Bourien, de même que la statuette de Vénus précédemment trouvée dans la région, et qui est actuellement au musée de la Société Poly-mathique à Vannes, pourraient donner quelque poids à l'hypothèse émise au sujet de l'existence possible d'une voie antique, remontant à



l'époque de la « romanisation » de l'Armorique, qui aurait coupé sur ce point la grande forêt centrale.

On sait, à ce propos, que les historiens qui ont étudié la question des voies romaines sont à peu près unanimes à reconnaître qu'en dehors des routes principales, il en existait d'ordre secondaire. Une de ces voies aurait pu se détacher de celle qui reliait Vannes à Rennes, dans la région de Malestroit, par exemple, pour gagner Corseul en prenant la direction de Ploërmel, Saint-Léry et Saint-Méen.


Mais, encore une fois, ce ne sont là que simples conjectures.

Passons.

Nous parlions tout à l'heure de traditions.

Il en est une qui se transmet de générations en générations, dans la région, et qui rapporte qu'entre Le Drémeuc et Bourrien s'élevait jadis l'« ancien Mauron ».

Comme la légende ne perd jamais ses droits en Bretagne, elle ajoute que la malédiction divine s'était abattue sur cette bourgade, en tarissant d'une façon absolue toutes les sources qui alimentaient ses fontaines et ses puits. Les canes, ainsi privées d'eau, avaient, en une nuit, avec l'aide de fées, transporté les mai-





sons de leurs hôtes sur l'emplacement occupé par la cité actuelle !

Il existe une autre version de cette légende. Une grande pièce de terre du quartier est dite la bande de « Folle-Ville ». D'aucuns prétendent que la « folle ville » ainsi évoquée était l'ancien bourg, qui aurait subi, et pour les mêmes causes, le sort de Sodome...

Nous ajouterons qu'un homme de Mauron, d'un certain âge déjà, qui a été élevé dans ce coin de la commune, nous a rapporté que dans sa jeunesse les anciens dénommaient le terrain dont il s'agit la bande de « Folles Filles », attendu qu'il était hanté par des fées. Des gens vous affirmeront même qu'elles continuent à y prendre leurs ébats : une fermière, il n'y a guère longtemps, assurait à qui voulait l'entendre en avoir aperçu une, habillée telle une belle dame, et qui faisait sauter au clair de lune des pièces d'or dans une « balline ».

Mais certaines de ces fées, complétait l'homme qui nous donnait ces détails, s'étaient éprises de jouvenceaux du voisinage : comme punition, elles furent transformées en pierres longues et plates, que l'on trouvait encore dans le sol il y a une cinquantaine d'années, de dis-






tance en distance, alors qu'on passait la charrue dans la « bande » en question.

Ces récits, ceux du moins tendant à démontrer qu'il y eut jadis une agglomération dans le quartier, ne devaient point manquer, tout fabuleux qu'ils parussent être, de frapper un critique averti, si circonspect qu'il fût. Et si ce critique, en plus des traditions rapportées avait eu connaissance des poteries découvertes en ces parages, ainsi que des observations et remarques faites par les cultivateurs sur les obstacles que rencontrait le coutre de leurs araires dans le sol, nullement pierreux de sa nature, son attention n'en eût été qu'impressionnée davantage.

Or, ce sont ces divers éléments qui, réunis, ont précisément donné à M. l'abbé Le Claire, l'idée d'étudier la question qui se posait et de l'approfondir en pratiquant des fouilles dans les parcelles de terre mises en cause, et dites les Bois-Delé et les Marchaises.

III. — SUBSTRUCTIONS GALLO-ROMAINES

En octobre 1925, alors que la récolte était terminée, M. l'abbé Le Claire fit procéder à de premières recherches dans une des pièces de






terre des Bois-Delé, où il avait remarqué des renflements qui ne lui paraissaient point naturels. Des substructions ne tardèrent pas à apparaître, lorsqu'on eut soulevé une couche de terre meuble de trente centimètres au plus.

C'étaient les fondements d'une bâtisse mesurant 8 m. 40 sur 8 m. 70. Les maçonneries, en appareil irrégulier, avaient quarante centimètres d'épaisseur. Un mur de refend, de trente centimètres, coupait le logis en deux pièces inégales, dont une petite de 2 m. 60 de largeur.

Dans ces ruines se voyaient des « tegulæ » ou tuiles à rebord, des « imbrices » ou tuiles recourbées, des briques et de nombreux fragments de poteries diverses.

Mais, au moment des semailles, M. Le Claire dut — on comprendra ses regrets — combler les vides creusés et niveler le sol.

Au printemps de 1926, il reprit ses fouilles sur la lisière d'un autre terrain. Les résultats, cette fois, furent plutôt négatifs. On constata cependant la présence de quelques pierres, plantées en terre sur certains points, dont la présence pouvait intriguer. Leur destination ne put être élucidée.

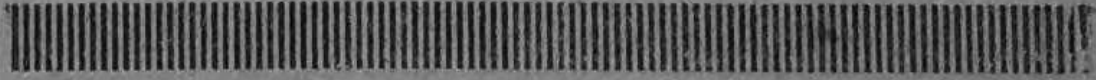



Une femme de Bourien, Mme Vve Rolland, intervint à ce moment et conseilla de reprendre les recherches dans un champ contigu, au pied même du talus qui séparait les deux parcelles, et où il existait, précisait-elle, des murs sous terre.

Le renseignement était exact. Les travaux entrepris amenèrent la découverte de nouvelles substructions, de soixante centimètres d'épaisseur, dessinant deux pièces, mesurant l'une 2 m. 50 et l'autre 3 m. 50 de côté. A l'intérieur abondaient encore des débris de tuiles et de poteries, voire des fragments de schiste ardoisier en feuillets.

M. Marsille, président de la Société Polymathique du Morbihan, qui nous avait précédé sur les lieux, découvrit fichée dans la base d'un des murs une hache en pierre polie. Ce n'est pas la première fois que la présence de haches semblables a été constatée dans des constructions de cette nature : on l'a expliquée en disant qu'on les considérait tout probablement comme des amulettes, destinées à protéger les logis contre le feu du ciel et les maléfices (Bulletin de la S. P. 1910, 2^e fasc.)

M. Le Claire, devant l'intérêt que présentait la construction mise au

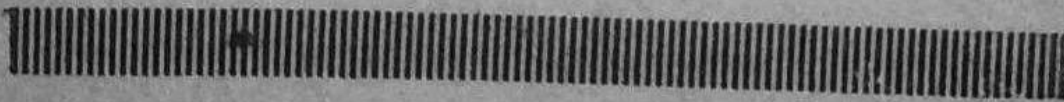





jour, fit étudier un mur qui s'en détachait à l'angle sud-ouest : on ouvrit une brèche dans le talus avoisinant pour suivre la maçonnerie et l'on aboutit à six mètres de la précédente bâtisse, aux assises d'un curieux édifice de forme carrée, de 2 m. 50 de côté, construit en briques longues. Quelle était la destination de cette petite pièce ? Comme l'a fait remarquer M. Marsille, il faudrait établir un plan d'ensemble de toutes les ruines existantes pour se rendre compte de l'affectation de chaque bâtiment. Seulement, il convient de retenir que les vestiges à relever s'étendent sur une superficie de plusieurs hectares. Ce serait donc là un travail important, nécessitant une dépense élevée.

Eh oui, des traces de constructions se signalent sur de nombreux points. C'est ainsi que M. Le Claire, avant les pluies d'automne, réussit au cours de nouvelles fouilles à découvrir les bases, toujours en maçonnerie irrégulière, d'un autre édifice situé à 25 mètres des précédents. Il mesure de 4 m. 90 à 5 mètres de chaque côté et, comme les autres, il se trouve orienté du nord-nord-est au sud-sud-ouest.

De petites dalles de schiste, en





place encore sur une longueur de 1 m. 20 au moment de notre visite, paraissaient recouvrir une sorte de caniveau ou de rigole, situé à l'extérieur et le long du mur occidental.

Et maintenant, si l'on veut rechercher l'origine de toutes les ruines ainsi découvertes, il faut reconnaître que les murs, tels qu'ils sont, ne peuvent dire grand'chose. Par contre, le sol intérieur de certaines de ces bâtisses offre des caractéristiques qu'il y a lieu de retenir.

En effet, et nous l'avons personnellement constaté, on y voit des pierres brutes plantées en terre en hérisson, c'est-à-dire avec l'angle le plus saillant pointant en l'air. Ces pierres, assez rapprochées les unes des autres, sont recouvertes d'une couche de ciment remplissant également les vides, et dans lequel on remarque des débris de brique pilés. On suppose qu'un carrelage ou qu'un dallage était appliqué sur le tout.

Or, c'est bien là un travail d'origine romaine. Il ne peut, nous semble-t-il, y avoir de doute à ce sujet. Il dut être réalisé lorsque la « romanisation » de notre péninsule fut un fait acquis. M. Le Claire nous a de plus déclaré tenir d'une vieille fem-

me du quartier, que l'une des pièces de terre des Bois-Delé est encore dénommée le « cimetière romain ».

IV. — S'AGIT-IL D'UNE VILLA ?

Mais les constructions en cause constituaient-elles bien une « villa » gallo-romaine ? On peut tout au moins le supposer, car en l'état actuel des recherches rien ne laisse prévoir qu'on se trouve en présence d'un de ces postes fortifiés, dits « castella », dûs aux troupes des Légions. Il ne saurait non plus être question d'une des cités ou des stations romaines mentionnées dans les documents antiques.

Par contre, les ruines mises au jour pourraient être celles d'un établissement de quelque importance dont le nom ancien serait perdu : de la Borderie cite de ces établissements, de même trouvés au cours de fouilles, à Nostang, Arradon, Saint-Nolf, Pluherlin, Plaudren, etc..

On ne saurait oublier qu'une « villa » gallo-romaine, comme dit encore l'érudit historien que nous venons de citer, n'était pas seulement une maison de plaisance : « c'était aussi le chef-lieu d'un « fundus », d'un domaine rural plus « ou moins étendu ; outre le loge-

« ment du maître, les édifices à son
« usage personnel, ajoute-t-il, elle
« devait comprendre des bâtiments
« pour l'exploitation de ce domai-
« ne. » (Hist. de Bretagne, tome I,
p. 151).

Mais encore une fois, pour être fixé sur la destination des bâtisses dont on a relevé les fondements, il faut attendre que les recherches aient été poussées plus avant.

Rappelons toutefois que le sens primitif de « villa » s'est modifié, dès les premiers temps du moyen-âge, en celui de hameau ou de village (H. Stappers) : ce qui explique que tant d'agglomérations rurales de la Haute-Bretagne soient dites « Villes » — que les Bretons, lors de leur venue en Armorique, traduisirent en « Ker ».

Cette modification donnée au sens du mot « villa » amène l'amateur de traditions à évoquer, à nouveau, ce nom de « Folle-Ville » dont il a été question dans la deuxième partie de ce travail, ainsi que les récits fantastiques dont la légende l'auréole.

Il est certain, on doit le reconnaître, que la tradition qui a survécu à tant de siècles et qui parle d'une « ville » détruite et de l'« ancien Mauron » disparu, repose tout de même sur un certain fonds de vérité :


les fouilles de M. Le Claire l'établissent.

Et maintenant, examinons les objets découverts en ces lieux.

C'est tout d'abord une partie de meule à bras en poudingue, de 160 millimètres de rayon, approximativement. Comme dimension, elle est légèrement inférieure à celle en granit qui fut trouvée intacte, en 1898, dans l'hypocauste que l'on mit au jour sur le bord d'un ruisseaulet avoisinant Lapaule en Melrand.

Voici aussi un fond de plat de 125 millimètres de diamètre, en « cuivre étamé », dit M. Marsille. Nous devons préciser qu'une fois qu'on eut enlevé, sur une partie du métal, la gangue qui le recouvrait par suite du séjour de l'objet dans la terre, ce métal brillait d'un très bel éclat — ce qui nous a quelque peu surpris.

Quant aux débris des poteries diverses rencontrées, ils diffèrent par la forme et aussi par la nature de la matière qui les compose : c'est ce qui a amené des personnes à se demander s'ils ne sont point de deux époques différentes. Certaines de ces poteries — sigillées et en terre rouge — sont, en effet, fines, d'un galbe gracieux et recouvertes d'un beau vernis. D'autres, par contre, sont tout à fait communes, grossières



même, et leur ornementation, des plus rudimentaires, est constituée par de simples traits, tracés à la main, dirait-on.

Mais il a été aussi trouvé dans ces terrains, par une fillette qui la remit à son institutrice, une pendeloque qui serait actuellement, si nous sommes bien informé, entre les mains de M. Marseille.


La présence de cet objet paraît dénoter le séjour de quelque tribu gauloise dans ces parages, où elle aurait précédé les Romains.

Et s'il nous était permis de conjecturer que la hache polie dont nous avons parlé a été découverte sur place, lors de l'établissement des fondations des bâtiments dont il s'agit, nous pourrions presque affirmer que ce quartier de Mauron avait déjà connu les hommes de l'époque néolithique.

La chose n'est point faite pour nous surprendre, car on a constaté en bien des endroits ces superpositions successives de différentes étapes de l'histoire de la civilisation.

V. — UN VŒU AVEC TOUDOUZE

Les découvertes ainsi réalisées sont une précieuse documentation sur la préhistoire dans notre pénin-

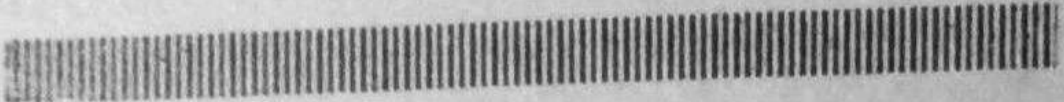


sule. Mais, comme le disait dernièrement Georges Toudouze, malgré tout ce qui a été déjà fait sous ce rapport, « le mystère du sous-sol breton reste à peu près entier, au moins dans son ensemble. Nous avons des résultats de détail et de localisations : nous ne possédons pas encore la vue générale ».

Il conviendrait donc d'encourager les recherches qui sont faites, dans des conditions bien ingrates souvent. Nous n'en citerons qu'un exemple : c'est une légende qui a provoqué bien des ennuis à M. Le Claire. Elle rapporte qu'un homme puissant de la région fut enterré, avec tous ses trésors, dans les Bois-Delé, en un point que personne ne peut préciser.

Or, pour nombre de gens, ce sont les trésors en question que recherche l'abbé ! Il en résulte que, la nuit venue, des gens s'amènent des environs, soulèvent les dernières pierres déterrées dans la journée pour voir si elles ne recouvrent point les richesses convoitées... On bouleverse tout. D'aucuns vont même jusqu'à emporter les pierres, les dalles schisteuses, les briques, etc...

Nous ne cachons point que ces agissements nous ont d'autant plus péniblement impressionné, que M. Le



Claire a réalisé tous les travaux exécutés par ses seuls moyens.

Aussi, en terminant, demanderons-nous aux Sociétés Savantes, voire également à l'Etat, de lui prêter un solide et efficace concours.

C'est qu'il y aurait intérêt à poursuivre activement les recherches commencées, attendu « qu'une « documentation à peine effleurée » dort au sein de ce sol, et qu'il conviendrait de l'en extraire avant qu'elle ne soit totalement dispersée ou détruite.

Pontivy, le 14 novembre 1926

